



### Y'a pas que chez nous !

12/08/2004 : En Belgique aussi les défauts des infrastructures tuent. Dimanche 8 août, un groupe de motards qui circulaient sur la Nationale N°90 en Belgique, à la hauteur de Farciennes, non loin de Charleroi, a été victime d'un accident collectif. En effet 5 des 7 motos, qui composaient leur groupe, sont allées au tapis. Bilan : deux morts et 5 blessés. Les motards ont été surpris par l'état de la chaussée, qui comprenait une lézarde d'une trentaine de mètres « si large qu'on peut entrer un poing » rapporte l'un des témoins cités par le journal « Le Soir ». Il a ajouté « la faille n'était pas récente, puisque les herbes folles l'avaient envahi, alors que c'est une route à grande circulation ». Bien entendu, aussitôt après l'accident, la portion de route incriminée a été fermée et mise en travaux. Plus inquiétant, selon les états généraux de la sécurité routière belge, 27% des accidents de la route en 2001, étaient dus à un défaut d'infrastructure.

### J'ne savais pas que Jaguar faisait des bécanes !

05/08/2004 : Motards contre bulldozers. En Argentine, 9 militants de Greenpeace ont bloqué des bulldozers dans la forêt de Salta, pendant 3 jours. Les militants écologistes, déguisés en jaguars, se sont approchés des engins de terrassement en moto et s'y sont enchaînés. Par ce geste, les écolos veulent protester contre la destruction de la forêt et le déplacement des populations autochtones. Leur protestation est double puisque les surfaces déboisées doivent servir, au groupe Monsanto, à planter du soja transgénique. Selon Greenpeace, l'Argentine a déjà perdu 75% de ses forêts primaires.



Contacts :  
Eddy : 06 18 41 86 82  
Alain : 06 68 41 78 52  
David : 06 17 08 05 46

E-Mail : [casquroute@lescasquroute.com](mailto:casquroute@lescasquroute.com)  
Site : [www.lescasquroute.com](http://www.lescasquroute.com)

# Le Daily Casqu'Route

N° 33 - Novembre 2004

## C'EST LE PLUS BEAU JOUR DE MAAA VIE !!!



Ensuite, eurent lieu le vin d'honneur puis la soirée. Je remercie tous les Casqu'Route : vous avez assuré un MAX ! Que ce soit la préparation de la salle en 2 temps 3 mouvements, la sécurité sur le parcours pour garder l'homogénéité du cortège ou le service (j'ai eu des barmen comme il n'en existe nulle part ailleurs).

Grâce à vous, j'ai concrétisé le rêve que je faisais depuis toute jeune (il y a longtemps !) : Vous m'avez permis de me marier à moto.

Il est vrai qu'au départ, il me fallait trouver un mari motard. Ca , c'est fait. J'ai mis le temps mais j'ai réussi à en décrocher un pas trop décati ni trop chiant.

Ensuite, il fallait que pour le cortège, il y ait plus de 3 motos. C'est là que vous êtes intervenus. Lorsque j'ai quitté la mairie derrière mon valeureux mari (et non malheureux) et que tout le long de la route, j'ai pu admirer toutes les motos du cortège, je vous assure que cela faisait des chatouillis dans les tripes. Et lorsque vous nous avez salués sur les marches de la mairie de vos « VROUM VROUM », l'émotion était à son comble.



Encore une fois, je ne vous remercierai jamais assez pour que le plus beau jour de maaaaa vie se passe au mieux.

Corinne DETEVE- Fristot



Comme a dit Monsieur le Maire, c'est moi le Chef. Mais c'est ma femme qui cause (comme pour vous tous). Elle a dit ce que je pensais et je ne peux qu'approuver et je m'associe à Corinne pour vous dire encore MERCI.

Didier FRISTOT-FRISTOT

Dimanche

17 octobre 9 heures,

plusieurs paroissiens se rassemblent.

Pourtant l'édifice devant lequel ils s'agglutinent ne ressemble pas particulièrement à une église, mais plutôt à une station service.

Mais qui sont donc ces gens et quel genre de divinité peuvent-ils bien adorer ?

Ce n'est que le club Casqu'route qui part en pèlerinage en hommage au dieu KRO (Dieu de la bière s'il est besoin de préciser)

Leur gourou Gaétan donne le signal du départ et bientôt seize autres disciples prennent le chemin sinueux à travers la Belgique durant une heure et demie pour arriver jusqu'au temple (appelé aussi brasserie) à PIPAIX.

Sur l'autel ou zinc on nous sert une boisson chaude pour nous remettre de la fraîcheur du voyage mais certains trop impatients de goûter à l'élixir divin succombent à la BUSH 12°.

Nous sommes ensuite conviés au sermon d'un des prêtres des lieux qui nous relate l'histoire de la maison.

S'ensuit une visite guidée des installations et d'un prêche sur la fabrication de ce divin breuvage

La cérémonie se termine alors par la dégustation de trois cuvées différentes et d'un petit encas (saucisson et fromage) à base du dit breuvage.

L'office s'achève ainsi, nous partons alors prendre notre repas dominical. Le dieu de la pluie semble mécontent et nous arrose plus que de raison.

Quelle est donc la raison de ce courroux ? Quelques-uns d'entre nous n'auraient-ils pas été assez généreux au moment de la quête ?

Nous arrivons enfin, trempés, mais heureux de pouvoir nous restaurer et partager, non pas le pain mais une autre bière et des moules frites.

Après s'être rassasiés, en fin de journée les fidèles se séparent et chacun rentrant chez soi est amené à méditer sur le thème de la prochaine sortie...

- De la bigamie, c'est quand on a deux femmes. Quand on en n'a qu'une, c'est de la monotonie.

- Ils vont faire des bières sans alcool, tu te rends compte ?... C'est sûrement pour les mecs qu'aiment pas être bourrés mais qu'adorent quand même pisser.

- Mettons que les sportifs arrêtent le doping. On aura l'air malin, nous, devant nos téléviseurs à attendre qu'ils battent des records, hein ! Et puis le Tour de France, pour arriver le 14 juillet, il faudra qu'il parte à Noël.

- Y'a quand même moins d'étrangers que de racistes en France, je préfère m'engueuler avec les moins nombreux.

- On dit toujours qu'on peut pas être et avoir été... Eh ben, j'en connais un, dis donc, il a été con, et il l'est encore...

- Le hasard fait bien les choses ? J'en connais un, il a pas dû être fait par hasard, alors.

- Pour critiquer les gens, il faut les connaître, et pour les connaître, il faut les aimer...

Il y a peut-être un sentiment de

frustration qui plane sur la sortie du 7 Novembre 2004. C'est vrai, certains n'ont pas ou peu monté à cheval. Ceci est dû au fait qu'il y a eu plus de participants que de montures disponibles ce jour-là. Soucieux de satisfaire tout le monde, nous avons donc prévu deux calèches afin de pouvoir faire un roulement et, ainsi faire plaisir à tous. Certains allant jusqu'à se « dégonfler ! » Pardon se « sacrifier » et troquer leur place contre une chaise, une table, un tapis, et bien sûr les cartes qui vont avec ! Malheureusement cette ballade tant attendue a bien failli virer à la catastrophe : Une gamelle à moto le matin, et comme si ça ne suffisait pas, quelques chutes de cheval l'après midi dont une sévère. Pour sûr c'était pas un bon jour pour les DINEUR, enfin dieu merci après les angoisses, incertitudes, et un petit séjour à « l'hosto » ou soit dit en passant Sylvie en a profité pour faire une révision générale de son anatomie, tout est rentré dans l'ordre. Je remercie Alain, Didier et son frère pour leur aimable collaboration, et je félicite les quelques participants qui se sont donnés la peine de faire le parcours dans son intégralité sans « couper », contrairement à d'autres qui avec leurs âmes d'aventuriers ont préféré économiser les kilomètres pour étancher leur soif. (Ils ont du nez et flairent le houblon à quinze miles.) Mais bon je m'égare et c'est pas mon truc. De plus c'est pas moi qui fais « l'article » alors!!!

N.H.

P.S. Celui ou celle qui veut me payer une bière... me trouvera au bar.

## TROIS QUESTIONS À...

MAÎTRE BOUSSINET, avocat

### « IL EST DIFFICILE DE MESURER LA VITESSE D'UNE MOTO DE FACE »

Un motard de Carcassonne, contrôlé à 137 km/h au lieu de 90 km/h, a été relaxé. Son avocat explique comment il a obtenu la relaxe au bénéfice du doute.

#### Quelle a été votre défense ?

Elle a porté sur trois points. Le premier concerne l'attitude du motard lors de son interpellation : courtois, il n'a pas contesté, mais a signalé aux gendarmes qu'il ne pouvait pas confirmer sa vitesse. Il a eu une attitude mesurée qui a pesé dans la décision du tribunal. Deuxième point : la notice technique des jumelles Eurolaser précise qu'il est impératif de cadrer la plaque d'immatriculation lors de la mesure ; or, les motos n'en ont pas à l'avant. Enfin, la rédaction vague du PV dressé par le gendarme, comme il en est fait des milliers par jour, dit qu'il a contrôlé une moto en approche mais ne dit pas où il a visé lors du contrôle.

#### Les jumelles Eurolaser utilisées par la gendarmerie ne sont donc pas efficaces sur les motos ?

Ce n'est pas aussi tranché que cela. La notice d'utilisation fournie par Sagem comporte un certain nombre de restrictions. Elle décrit notamment la nature de l'objectif à viser pour que la mesure soit la plus précise possible. Il y est recommandé de façon quasi impérative de viser la plaque d'immatriculation. C'est une surface frontale plane et sa nature réfléchissante renvoie fidèlement le laser. A l'inverse, la mesure ne peut être valable



#### Cette décision peut-elle faire jurisprudence ?

Comme je l'explique, c'est une conjonction d'éléments qui a permis d'obtenir la relaxe de mon client au bénéfice du doute. Son attitude passive – je ne conteste pas mais je ne reconnais pas ma vitesse –, la rédaction du PV qui ne décrit pas comment la mesure a été faite et enfin la notice d'utilisation des jumelles laser, tout a joué. Attention, ce résultat ne vaut qu'avec ce type de jumelles (Eurolaser utilisées par la gendarmerie et non Multalaser utilisées par la police). Je ne connais pas la notice d'utilisation des autres jumelles. Compte tenu de ces éléments, je pense que ces arguments peuvent être repris dans des affaires similaires.

Sagem, fabricant des jumelles Eurolaser, précise que le contrôle frontal des motos est fiable à 75 %.

si on vise une surface vitrée telle qu'une bulle ou des formes arrondies comme un carénage ou un casque. Le corps humain n'est pas valable non plus, car il absorbe le rayon. En d'autres termes, il est difficile de mesurer précisément la vitesse d'une moto de face. Il est d'ailleurs admis dans cette notice que le taux de fiabilité en ce qui concerne les motos est d'environ 75 %.

Il est donc impératif de « viser » les véhicules soit à l'avant, soit à l'arrière de la carrosserie en cadrant, de préférence la plaque minéralogique correspondante.

En aucun cas, on ne prendra les vitres du véhicule pour cible.

Le champ occupé par le faisceau laser est matérialisé par l'anneau au centre des repères contrastés de chacune des branches du réticule cruciforme, comme le montre la figure 7. Le temps nécessaire à l'accomplissement d'une mesure est, au minimum, de 0,36 seconde mais il peut se faire qu'il atteigne le double, voire le triple de cette valeur. Le système permet en effet, d'attendre jusqu'à une seconde le temps de mesure dans les cas d'un mauvais maintien de l'appareil (ébranlé). Si, au-delà de ce temps, aucun message n'est reçu, le système doit être utilisé par l'utilisateur.

Le résultat de la variance d'une succession de mesures est la distance séparant le véhicule cible du cinémomètre.

L'indication de la valeur mesurée persiste jusqu'à la demande d'une autre mesure de vitesse. L'intervalle de temps entre l'affichage d'une mesure valide et la commande d'une nouvelle mesure peut être inférieure à 3 secondes.

L'insuffisance du message d'erreur « EF » résulte d'une hypothèse, il faut savoir que la probabilité de réussite d'un mesurage est bien supérieure et le véhicule visé est monté de la plaque minéralogique. Concernant cette réflectivité de la plaque minéralogique, une tentative de mesurage d'un véhicule trop éloigné ou bien une tentative de mesurage d'un véhicule trop étroit par le véhicule cible. Cela peut avoir pour origine ou bien une tentative de mesurage d'un véhicule trop étroit par le véhicule cible. Cela peut avoir pour origine ou bien une tentative de mesurage d'un véhicule trop étroit par le véhicule cible. Cela peut avoir pour origine ou bien une tentative de mesurage d'un véhicule trop étroit par le véhicule cible.

SAGEM ou EUROLASER NOTICE D'UTILISATION